



PROTECTION DES CAPTAGES : COMMENT FAIRE ÉMERGER ET ANIMER DES INITIATIVES AGRICOLES ?

Mercredi 18 octobre 2017
Beaune (21), Hôtel Ibis

Retranscription écrite de l'intervention de Léo Coutellec

Le groupement foncier agricole citoyen Champs Libres

Je vais vous présenter les prémices politiques de notre expérimentation, les valeurs et les finalités qui nous animent.

La première idée qui nous anime est que le changement agricole - changement de pratiques, changement de modèle - ne viendra pas simplement de la profession agricole et de ses acteurs. La profession agricole n'est pas organisée de façon à ce que le changement puisse venir exclusivement d'elle. Même s'il y a un changement qui est en train de se passer et qu'il faut accompagner. Mais ce changement ne suffira pas car la question agricole est liée de façon trop substantielle à la question de l'alimentation et du territoire. La question de l'alimentation et du territoire est une question d'intérêt général qui doit être une question politique centrale dont toutes les parties prenantes doivent s'emparer.

Parmi ces parties prenantes, il doit y avoir les habitants du territoire qu'on peut nommer « les citoyens ». Une des premières vigilances à apporter est de ne pas l'appeler « le consommateur ». Pour mener des projets de territoire en coopération avec les habitants, ces derniers ne doivent pas être réduits à leur posture de consommateurs ou à leur posture de demande sociale pour une alimentation de meilleure qualité. Ils veulent redevenir acteur d'un projet alimentaire sur leur territoire. Ils ne veulent plus simplement qu'on leur propose des choses, des débouchés commerciaux, qu'on leur demande leur avis sur ce qu'ils consomment et ce qu'il faudrait mettre en place comme débouchés face à ces attentes. Ils veulent coconstruire et codécider le projet agricole et alimentaire sur leur territoire. C'est ce qu'on appelle la démocratie alimentaire.

Ce terme n'est pas encore accepté mais il commence progressivement à prendre corps. A l'occasion de la mission d'information parlementaire sur la relocalisation alimentaire -commission Brigitte Allain - nous avons inscrit dans le rapport l'idée de démocratie alimentaire, qui a donné lieu aux projets alimentaires territoriaux inscrits dans la loi grâce à des acteurs comme les AMAP au niveau national, Imp'act, la FNAAB, la fadear, et d'autres acteurs qui estiment que l'agriculture doit devenir un projet qui n'est pas simplement aux mains de la profession agricole et des agriculteurs mais aussi aux habitants du territoire dans une coconstruction.

C'est la première idée qui nous anime. Si on veut faire participer les citoyens, ce ne sera pas en tant que consommateur. Ce sera en tant qu'acteurs qui vont coconstruire un projet alimentaire sur un



territoire. C'est une réforme de la gouvernance agricole à laquelle nous appelons. Elle va mettre du temps à se mettre en place mais nous pouvons, dès aujourd'hui, mettre en place des outils très concrets, qui sont des formes d'expérimentation locales, probablement pas reproductibles, mais qui vont donner un sens et une voie à cette réforme.

La deuxième idée concerne plus spécifiquement le renouvellement du modèle agricole.

Un paramètre s'impose à nous : le renouvellement des générations agricoles a beaucoup de mal à se faire : le taux de renouvellement ... est de 50%. Quand deux agriculteurs partent à la retraite ou déposent le bilan ou autre, il n'y a qu'une seule installation. C'est une moyenne nationale, et c'est le cas en Côte-d'Or et en Bourgogne aussi. Dans les deux ou trois prochaines années, plus de 50% des agriculteurs vont partir à la retraite, et les fermes à reprendre sont énormes pour la plupart. Il va donc falloir accompagner ce renouvellement agricole par de l'installation car on ne peut pas simplement parier sur des reconversions. On est dans des dynamiques de territoires qui vont promouvoir, créer les conditions de l'installation agricole. Ces installations vont devoir se faire dans le cadre d'un autre imaginaire et une autre culture que celle des années précédentes.

Nous sommes dans une phase de transition compliquée d'un modèle à un autre. L'aspiration de ceux qui veulent s'installer n'est pas la même que celle de ceux qui voulaient s'installer il y a dix ou quinze ans. Aujourd'hui il y a beaucoup d'installations hors cadre familial, d'installations de personnes en reconversion professionnelle, d'installations dans un cadre collectif, dans un modèle agricole sur des petites surfaces, dans un cadre d'une diversification...

Il y a aussi un changement de culture dans le sens où ces installations ne sont plus des projets pour la vie mais des projets de vie. On ne s'installe plus uniquement en héritant de la ferme familiale. Ces installations sont des projets de vie dans le sens où on ne se sacrifie pas pour son métier mais on a envie de vivre un projet de vie avec autre chose autour dans le cadre d'une multifonctionnalité, un projet plus riche qu'un seul projet qui est d'être agriculteur pour la vie.

Ces deux choses sont très compatibles. Elles se rencontrent et se renforcent : des citoyens qui ont envie de prendre part à l'agriculture, d'animer un territoire autour de l'alimentation et une nouvelle sociologie, culture imaginaire de l'installation agricole. Et prennent parfois corps dans des projets qui réussissent.

C'est dans cette rencontre entre une inspiration citoyenne et une nouvelle inspiration agricole qu'on doit trouver le levier de la conversion du modèle agricole d'aujourd'hui et de demain.

Notre collectif a mis cela en pratique.

Nous sommes un collectif d'une dizaine de personnes, en reconversion professionnelle ou en double actif, installé dans la commune de Mâlain, en Côte-d'Or. Nous avons choisi cette commune rurale pas très loin d'une ville, pour bénéficier d'une dynamique urbaine et d'un bassin de population à proximité. Quand nous nous sommes installés, nous savions que la problématique pour tous les agriculteurs qui veulent s'installer, c'est d'abord le foncier, considéré aujourd'hui comme un frein majeur à l'installation. Nous avons trouvé du foncier sur Mâlain, sur une petite surface. Mais nous n'avons pas voulu l'acquérir et reproduire le modèle où l'agriculteur est seul dans le parcours de l'installation : il achète le foncier, il achète les bâtiments, il achète le bâtiment d'exploitation, les outils de production,



il peut s'endetter, et demande des subventions... Et les citoyens verront seulement qu'il y a une nouvelle installation dans le village et qu'ils peuvent acheter les produits.

Nous avons souhaité « intégrer » les habitants dans ce projet de vie qu'est l'installation agricole. L'idée était de créer un groupement foncier agricole citoyen où les personnes sont des épargnants solidaires, sur le modèle de la foncière de Terre de Liens. Nous avons organisé une rencontre publique le 25 février 2015 en invitant les habitants à participer à la création d'un GFA citoyen pour acquérir des terres et installer des agriculteurs dans leur commune. Nous avons été surpris de l'engouement, d'une sorte d'attente : une centaine de personnes ont participé à cette première réunion publique. Le projet a été présenté, l'aventure est partie de là.

Le GFA a été créé et réunit 126 associés, qui sont des habitants de Mâlain et des villages alentour, créant ainsi une dynamique de territoire. Le GFA est géré de façon coopérative, le pouvoir n'est pas en fonction du nombre de parts sociales ; quel que soit le nombre de parts sociales détenues, l'épargnant a une voix. Une gestion est collective avec une cogérance composée de cinq personnes dont deux agriculteurs.

Grâce à ce GFA, nous avons pu acquérir 6 hectares de terres agricoles, ce qui est petit. Paradoxalement, nous avons les moyens financiers d'acheter de la terre, car le GFA a pu lever de l'argent grâce à l'épargne solidaire, mais nous ne trouvons pas de terres à acheter.

Ces 6 hectares ont permis de créer une base pour 2,5 installations: un élevage de poules pondeuses bio avec un parcours sous verger ; des terres en céréales pour du blé panifiable pour transformation en farine et en pain – pour un paysan boulanger ; des terres pour la culture de houblon - pour une brasserie artisanale, et un jardin potager en permaculture.

Nos besoins en foncier sont plus importants que ce que nous avons aujourd'hui. Mais nous avons réussi le pari d'impliquer les habitants dans ces installations, dès l'acquisition du foncier. Ils ont accompagné les installations du début jusqu'à aujourd'hui où l'organisation du travail et des ventes sont plus stables.

Qu'est-ce que cela produit ?

Nous créons **de nouvelles solidarités** autour de ces installations. Le paysan n'est plus seul dans le défi de l'installation et le défi de changer de modèle agricole.

Ces installations sont toutes dans le cadre de l'agriculture biologique et le modèle de l'agriculture paysanne. Dans ces modèles, il y a une forte exigence en termes de culture, de techniques, de commercialisation, qu'on ne peut mener seul. Toutefois aujourd'hui, il n'y a pas de structures pour nous accompagner, comme c'est le cas en Rhône-Alpes, où l'environnement institutionnel permet l'accompagnement de toute une diversité de projets. Aujourd'hui en Côte-d'Or, nous n'avons pas trouvé les interlocuteurs qui pouvaient accompagner ces projets dans toutes leurs dimensions. Donc il faut créer d'autres solidarités, d'autres compétences, d'autres savoirs faire.

A chaque étape, on va essayer de s'appuyer sur les forces autour de nous : soit en créant des circuits qui vont permettre de payer un prix rémunérateur au paysan, ou d'avancer parfois la trésorerie pour financer des outils de production – par exemple, nous avons créé, avec le réseau des AMAP en Côte-



d'Or, un outil pour financer du matériel agricole appelé une cagnotte solidaire. C'est un outil qui permet de faire des prêts à taux zéro pour le paysan ; le paysan boulanger de notre collectif en a bénéficié pour acheter son moulin de ferme, pour produire la farine à face nue, pour les 150 kg de pain produits par semaine à Mâlain.

Nous avons créé des outils financiers, des outils sur le foncier et des systèmes de commercialisation pour assurer des débouchés stables aux productions, avec des prix rémunérateurs. Donc nous créons de nouvelles solidarités qui ne seraient pas possibles si le paysan était seul.

Cela produit aussi de **la compréhension**. Il faut aujourd'hui que nous montions en conscience collectivement sur les enjeux agricoles et alimentaires.

Nous l'avons expérimenté autour de la question du prix, car elle est centrale dans le changement de production agricole. Qu'est-ce que le prix d'un aliment, le prix d'un kg de pain, le prix d'une douzaine d'œufs, d'un kg de légumes, d'une bière ? Le fait que nous soyons dans un système où il y a une coopération très étroite et suivie entre les citoyens et les paysans, permet de parler en toute transparence de la question du prix. Nous traitons ainsi toutes les questions -subventions, endettement, cout du foncier...-.

Deux autres outils nous permettent cela en plus du GFA. Nous avons séparé le bâti du foncier et créé un outil de gestion du bâti, sous la forme d'une SCI classique mais gérée collectivement. Nous avons ainsi créé un habitat groupé participatif (quatre logements) qui permet de loger les porteurs des projets agricoles. Ce bâtiment comprend ainsi des habitations mais aussi des locaux d'activités qui hébergent une brasserie artisanale, le fournil, un magasin pour la vente des œufs et un café associatif. Le café associatif est le cœur de notre dispositif car c'est ce qui va faire venir les gens sur le lieu de la production agricole alimentaire, tous les jours. Dans notre village, il n'y avait plus de café donc nous avons recréé ce lieu de rencontre où les gens viennent de façon plus traditionnelle pour parler au sein d'un milieu de production où il y a de l'agriculture, de l'artisanat et une nouvelle dynamique citoyenne qui se crée. Ce qui va impliquer encore plus les habitants.

Le GFA aujourd'hui :

126 associé-e-s // 6 ha de terres agricoles // 4 porteurs de projet

Pour en savoir plus, consultez le site du projet : <http://alternatives-agriculturelles.fr>